

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 Juin 2014

Nombre d'élus en exercice : 11 - Présents 8 – Votants 9

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, FERREIRA Sabine, , MAUREL Francis., LEDOUX Maxence MOESSNER Joël. GARDEIL Stéphane

Absents excusés : LOUP Gilles qui donne pouvoir à Patrick ROSSIGNOL, GATIMEL Arnaud, LEDOUX Maxence.

Secrétaire de séance : Jacques DURAND

I – DESIGNATION DES DELEGUES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR L'ELECTIONS DES SENATORIALES : 1 Titulaire et 3 suppléants.

Résultats :

Délégué Titulaire = Patrick ROSSIGNOL

Délégués suppléants = Richard LACAZE, Jacques DURAND, Daniel BOUSQUET ;

Procès verbal d'élections collé en fin de compte-rendu.

Délibérations ajoutées à l'ordre du jour avec l'approbation des élus présents ou représentés :

I – Régime indemnitaire du personnel communal.

Monsieur le maire explique aux élus qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement annuel du régime indemnitaire du personnel titulaire.

1° - Attribution de l'indemnité d'exercice de missions des préfectures au profit du personnel titulaire et contractuel relevant des cadres d'emplois suivants :

GRADES	MONTANT DE REFERENCE ANNUEL AU 01/01/2011	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	COEFFICIENT DE MODULATION MAXIMUM	ENVELOPPE GLOBALE
<u>Secrétaire de mairie.</u>	1 372.04 €	1	3	550.00 €
<u>Adjoint technique principal 1^e classe.</u>	1 158.61 €	1	3	1732.00 €

Vote du Conseil Municipal : 0 voix contre

0 abstention

10 voix pour

II – ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Devis CT2E

Le Cabinet d'études CT2E propose un devis pour réaliser une cartographie du zonage de l'assainissement, la rédaction du dossier d'enquête publique et du dossier saisine autorité environnementale. Coût 606.00 € TTC.

Acceptation à l'unanimité du devis du Cabinet d'études.

III – Devis Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn propose ses compétences pour les travaux désignés : Investissement d'éclairage public Cimetière et Aire de pique-nique (variante Eclatec)

Monsieur le Maire présente le budget global de l'opération ainsi que le plan prévisionnel de financement. Il précise que les ouvrages seront remis à la commune et intégrés dans le patrimoine communal, afin de donner droit au FCTVA. Coût : 13 498.96 € TTC

Monsieur le Maire propose, conformément aux dispositions de l'article premier de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 dans sa version consolidée du 9 décembre 2010, de mandater le SDET pour la réalisation de cette opération conformément au projet de convention annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte de procéder à l'installation d'éclairage public ; valide le plan prévisionnel de financement ; accepte de mandater le SDET pour la réalisation de l'opération sus-indiquée et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Vote : 0 abstention 0 contre 10 Pour.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à minuit.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud	LOUP Gilles – Absent pouvoir à Patrick ROSSIGNOL
GARDEIL Stéphane	FERREIRA Sabine
LEDOUX Maxence – Absent.	MAUREL Francis

MOESSNER Joël	
---------------	--